



REPUBLIQUE DU TCHAD
جمهورية تشاد
UNITE – TRAVAIL – PROGRES
وحدة عمل تقدم

HAUTE AUTORITE DES MEDIA ET DE L'AUDIOVISUEL
السلطة العليا للإعلام والسمعي البصري
AUTORITE – ADMINISTRATIVE – INDEPENDANTE
سلطة إدارية مستقلة



RESUME DU RAPPORT D'EVALUATION DE L'ONAMA

Conformément aux attributions et missions de la Haute Autorité des Media et de l'Audiovisuel (HAMA), et en application des dispositions de la loi 020/PR/2018 du 10 janvier 2019, relative à la communication audiovisuelle et celle de la loi n°31/PR/2018 du 03 décembre 2018, portant Régime de la presse écrite et des média électronique, la présidence de cette Autorité nationale de régulation de l'information et de la communication a mis en place, par une décision°018/HAMA/ SG/2023 du 17 mai 2023 une équipe pour évaluer la mise en œuvre du cahier des charges de l'Office National des Médias Audiovisuels (ONAMA).

Suivant son plan d'action et son chronogramme, cette équipe de six (6) évaluateurs a eu d'intenses entretiens avec les responsables de l'ONAMA, du Directeur Général aux Rédacteurs en Chefs, en passant par les différents Directeurs et Sous-directeurs, ainsi que les délégués du personnel et les membres des deux syndicats des agents de l'office. Des dizaines d'autres entretiens ont été conduits à l'extérieur de l'ONAMA, auprès de personnalités politiques, Présidents des grandes Institutions de la République, leaders religieux, société civile et organisations professionnelles des médias.

Tous ces entretiens, axés entre autres sur l'accès aux médias audiovisuels de service public, la qualité de leurs programmes, les temps d'antenne et temps de parole ont permis aux évaluateurs de recueillir des informations leur permettant de tirer les conclusions pertinentes et nécessaires conformément au cahier de l'ONAMA. Cette évaluation s'est également appuyée sur le monitoring des programmes et productions de la Télévision et de la Radiodiffusion Nationales tchadiennes du mois de mai 2023, réalisé par les évaluateurs et les observateurs de la HAMA.

Par ailleurs, un sondage d'audience des services audiovisuels de l'ONAMA réalisé par l'agence Bodet, a complété les moyens mobilisés par la HAMA pour la réalisation de cette première évaluation dans la vie des médias de service public au Tchad. Les résultats du monitoring et du sondage d'audience ont permis ainsi d'enrichir et d'étayer l'analyse de l'évaluation de l'ONAMA.

1. QUELLES SONT LES REALITES DE L'ONAMA ?

L'ONAMA est doté d'un siège de onze étages et d'équipements de dernière génération technologique à la hauteur du cadre : il s'agit de six (6) studios, six (6) régies, toutes les panoplies de la post production, cinq (5) cars de transmission, Dix (10) salles techniques pour la Télévision ainsi que d'impressionnants équipements de production et de diffusion pour la RNT. Au plan énergétique, en dehors de l'approvisionnement de la Société Nationale d'électricité (SNE), l'ONAMA dispose de cinq (5) groupes électrogènes, dont deux de 1500 KVA et un de 650 KVA, lui assurant une autonomie énergétique à toute épreuve, dans un bâtiment équipé d'un système permettant de faire l'économie de la consommation électrique. Mais au fil des entretiens avec les responsables de l'ONAMA à différents niveaux, la fascination a cédé place à des réalités moins reluisantes de l'existence de l'ONAMA.

Le premier constat est celui de l'insuffisance des ressources financières. Sur un budget de 14,7 milliards adopté par le Conseil d'Administration, l'office s'est vu attribuer, par le ministère des Finances 11 milliards, soit un gap de 3,7 milliards de fca qu'il n'a pu combler avec des recettes publicitaires qui sont de l'ordre de 200 à 300 millions. Des charges salariales et les indemnités sont importantes et représentent 3,4 milliards de FCA. Quand on y ajoute la location du satellite, les logiciels et l'entretien du bâtiment, les

charges incompressibles englobent 6 milliards FCFA au total. Et sur ce qui reste, la Direction Générale de l'ONAMA doit s'investir pour assurer la marche quotidienne de la Radio, de la Télévision et des 25 stations provinciales, qui ont leur budget de fonctionnement. A cela s'ajoutent les difficultés de décaissement au niveau du Trésor Public.

Cette situation nuit aux activités de production et limite la créativité, conduisant par conséquent à une constante rediffusion des anciennes émissions. Le monitoring du programme de la Télé Tchad pour le mois de mai 2023, réalisé par les analystes et les observateurs de la HAMA, indique que les rediffusions occupent la première place dans le programme avec 19,62%. Le budget de la production, qui est de 800 millions FCFA est minime pour une activité essentielle à la vie de toute structure médiatique. Or, la puissance et la crédibilité d'un média audiovisuel sont tributaires des moyens financiers destinés prioritairement à la production. A l'ONAMA, le service d'information est quasi limité dans ses activités, les débats politiques ne sont plus quasiment organisés et les services de rédaction, aussi bien à la radio qu'à la télévision, se contentent des couvertures factuelles, des comptes rendus qui, représentent près de 91% des genres rédactionnels pratiqués. Le temps occupé par les reportages est d'à peine de 7%. Ce qui est révélateur du manque d'initiatives et/ou de réalisation de collecte d'information sur le terrain.

Autre réalité de l'ONAMA est celle relative au faible niveau de compétence de son personnel. Les 749 agents que compte l'ONAMA sont insuffisants, comparés à ceux d'autres structures du genre en Afrique. Le problème de ce personnel, dont le mode de recrutement est essentiellement administratif, est son manque de compétences. Dans de nombreux services, sur un total de 60 à 100 personnes, à peine de 7 à 10 personnes sont pleinement utiles. Cela a amené le Ministère de la Communication qui assure la tutelle de l'ONAMA à envisager un audit du personnel pour assainir le milieu et recruter des personnes compétentes. Il faudra également mettre en place une politique de formation et de renforcement des capacités, qui manque cruellement à cet Office.

Les évaluateurs ont, en outre, relevé des faiblesses managériales dues à un certain laxisme dans le suivi du personnel, mais aussi surtout à la capacité jugée insuffisante de certains responsables de l'ONAMA. Les nominations des responsables de l'ONAMA sont aussi décriées par les membres du personnel, notamment par leurs syndicats qui affirment qu'elles n'obéissent pas aux plans de carrière et ne répondent pas à des bases objectives et professionnelles. Le personnel peu qualifié avec des managers limités influent sur la performance de l'ONAMA, qui subit la concurrence des médias privés pourtant moins équipés.

Les services de production et d'information, confrontés aux problèmes chroniques de mobilité, assurent très difficilement le transport du personnel et la couverture d'une vingtaine d'activités journalières. La camera, manque de sorte qu'il faut s'assurer d'avoir l'un des dix (10) appareils encore fonctionnels pour descendre sur le terrain. De nouvelles commandes sont en route, assure-tes sans la mise en place d'une stratégie de renouvellement des équipements et d'approvisionnement de l'ONAMA, la question risque de devenir récurrente.

2. MISE EN ŒUVRE DU CAHIER DE CHARGES

Les évaluateurs de la HAMA se sont intéressés au fonctionnement interne de l'ONAMA, parce qu'il impacte directement la mise en œuvre du cahier des charges de l'Office, qui est le principal objet de cette évaluation. Le cahier de charges rappelle à l'ONAMA ses obligations en tant qu'agence de média de service public. Et l'un des points essentiels de ce cahier de charges est l'accès de toutes les composantes de la société, de toutes les sensibilités et opinions aux services de l'ONAMA. Si le Directeur Général de l'ONAMA estime appliquer le cahier de charges à 80%, des acteurs politiques et ceux de la société civile le rétorquent vigoureusement affirmant que l'accès de l'ONAMA leur est hermétique fermé mais

amplement ouvert au MPS et aux pouvoirs publics. Un monitoring des programmes du mois de mai 2023 a été réalisé pour éclairer les réalités.

Le résultat révèle que le MPS est en tête du temps de diffusion avec 30,1%, suivi de l'UNDR avec 8,46%. Mais de nombreux autres partis dont l'URD y accèdent avec des taux de diffusion de plus de 6% tandis que beaucoup d'autres formations politiques ne figurent pas dans cette liste. La société civile, dont l'Union des Syndicats du Tchad accède avec 32,58% de temps de diffusion à la télévision. D'autres organisations de la société accèdent bien davantage à la RNT. Cependant, la plupart des associations des droits de l'Homme n'y figurent pas.

Les évaluateurs ont pu constater que certains sujets dits sensibles, relatifs par exemple à des conflits intercommunautaires et des manifestations sont occultés par les deux organes de l'ONAMA. Un manquement reconnu par les responsables de services techniques qui justifient cela par des autorisations préalables de leurs supérieurs avant de décider du traitement ou de la diffusion ou pas des sujets de haute sensibilité. Certains d'entre eux affirment avoir reçu des injonctions relatives au traitement de certains sujets d'actualité. Même si leurs responsables en rejettent l'idée, les journalistes de l'ONAMA pratiquent soit consciemment, soit inconsciemment l'autocensure, compromettant ainsi le droit du public à une information diversifiée et équilibrée.

La promotion de la culture nationale est aussi l'un des points importants du cahier de charges de l'ONAMA. Les responsables de différentes associations d'artistes rencontrés dans le cadre de cette évaluation sont unanimes en affirmant que l'ONAMA ne promeut véritablement pas la culture tchadienne. Ils citent en exemple le fait que sur 80 émissions diffusées à la télévision, il n'y ait que deux émissions consacrées à la culture, l'une en français et l'autre en arabe. La musique folklorique n'a occupé que 2,7% de la grille de programme au mois de mai 2023, selon les résultats du monitoring. La situation de la RNT, dont l'animation thématique en langues locales occupe la première place avec 34,41% du temps accordé dans la grille de programme est plus avantageuse, dans la promotion de la culture tchadienne. Mais comme l'ont regretté nombre d'interlocuteurs, la TVT et la RNT ne mettent pas assez en lumière les richesses culturelles du Tchad profond.

Par ailleurs, ces deux organes de l'ONAMA, en particulier la Télévision, ne parviennent pas à être le catalyseur d'une création artistique et culturelle nationales, à l'image de certaines télévisions africaines, qui ont fortement contribué à l'émergence et à la promotion de la culture de leur pays au plan international. Pourtant l'ONAMA a des équipements, des studios et des plateaux qui permettent de le faire agréablement. Ces principaux constats auxquels s'ajoutent les résultats de sondage ont conduit les évaluateurs à formuler des recommandations dont l'objectif est d'aider cet outil national d'information et de souveraineté à mieux accomplir sa mission de service public.

Je vous remercie